

L'école nouvelle
française

REVUE DE

.....

L'ÉCOLE
NOUVELLE
française

48

par Pierre Compagnon

L'INTERNAT
ET L'ÉDUCATION NOUVELLE

JANVIER 1957

mensuel



AVANT-PROPOS

Qu'a été l'internat, au cours de l'histoire de l'éducation ? Aide à des parents ne pouvant ou ne voulant s'occuper de leurs enfants, pis-aller, moyen pour l'école de soustraire en totalité les élèves à toutes les suggestions autres que les influences scolaires, facilité de travail plus grande pour ces élèves, tout cela successivement, et plus souvent simultanément, et inextricablement mêlé. Ce qu'il nous faut essayer de savoir et de dire, c'est ce qu'est un internat dans l'esprit de l'éducation nouvelle. M. Compagnon, qui est pénétré de cet esprit, et dirige depuis plusieurs années cet internat modèle qu'est celui de La Roche-Guyon, rapporte ici deux précieuses expériences, dont chaque page est à méditer.

R. C.

INTRODUCTION

*« L'Education n'est pas une préparation à la Vie,
elle est une Vie en elle-même ».* DEWEY.

Des deux expériences d'Internat dont on va lire un bref compte-rendu, si elles sont très différentes dans leur aspect, nous constaterons qu'elles sont très semblables dans leur esprit.

Il s'agit dans les deux cas d'un essai d'Education totale. « Eduquer », c'est-à-dire conduire hors de l'enfance, préparer à la vie d'homme, bref, faire l'apprentissage de la liberté.

Expérience avec des Adolescents, dans le premier cas, à une époque où, après la libération, il y avait un bouillonnement intense dans tous les milieux pédagogiques, à un moment aussi où, après 4 ans d'obscurité, il fallait faire reprendre conscience aux enfants du sens de leur citoyenneté, leur faire sentir les responsabilités qui seraient les leurs dans le monde qui se construisait.

Adolescents de 15 à 16 ans, qu'il fallait aider à bien prendre ce tournant important de leur vie, qu'est le passage de l'Ecole à l'Apprentissage ou à la vie de travail.

Dans le deuxième cas, enfants et adolescents dont le plus jeune n'a pas 6 ans et dont le plus âgé a presque 20 ans. Enfants sans famille ou presque, ballottés au gré des événements, enfants dont les plus vieux ont encore le souvenir des camps de concentration — orphelins de père — orphelins de mère et aussi tous ces autres, victimes de notre société moderne que sont les enfants de foyers dissociés ou désunis, enfants dont les problèmes sont plus graves peut-être que ceux des vrais orphelins.

Dans les deux cas, des enfants et des adolescents à préparer à la vie, qu'il faut chercher à insérer au mieux à la place qui leur convient dans une société difficile.

UN INTERNAT DANS UN CENTRE DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ⁽¹⁾

« J'ai visité, avec le plus grand intérêt, le centre et ai pu admirer l'expérience pédagogique qui s'y poursuit. C'est en faisant appel à l'initiative et à la responsabilité des enfants et en leur donnant une formation préprofessionnelle générale que l'on pourra créer des travailleurs capables de s'adapter à des tâches diverses et de devenir des hommes complets. Nous sommes arrivés au moment où la classe ouvrière doit être capable de prendre des responsabilités dans la gestion de l'appareil productif. Il faut pour cela que tout jeunes les travailleurs prennent l'habitude de penser par eux-mêmes, de trouver leur méthode de travail, de gérer leurs propres affaires et de dégager ainsi la culture générale adaptée aux nouvelles conditions politiques et sociales ».

André PHILIP.

(Visite du 16 juillet 1946)

(1) Il s'agit d'un centre de préapprentissage. Préapprentissage qui durait un an, réduit maintenant à une préorientation de 3 mois qui se passe au centre d'apprentissage même, en début de première année. Les centres de préapprentissage de l'enseignement technique ont été supprimés en 1947.

Une centaine d'adolescents (14 à 16 ans) sortant de l'école primaire, avec ou sans certificat d'études, venant de milieux divers, mais surtout du milieu ouvrier. Une vaste propriété, avec un parc de 11 hectares dans lequel sont bâtis deux groupes de baraquements pour 48 garçons. Baraquements confortables, des chalets ! (tuiles roses et volets verts) comprenant chacun deux chambres de huit. Une époque, 1945, où l'euphorie de la libération a amené avec elle une recrudescence de marché noir, de combines de toutes sortes, auxquels les jeunes adolescents sont souvent mêlés. Pour tous ces garçons, une période d'un an, pendant laquelle il faut penser tous les problèmes de leur insertion sociale, problème de l'orientation professionnelle certes, mais aussi problème de l'apprentissage civique, problème de la culture aussi.

La question de l'internat avait été posée parce que la quasi totalité des familles de milieu populaire sont incapables de garder à leur charge les enfants à la sortie de l'école. Alors que l'organisation du travail et l'état mineur dans lequel on tient encore trop souvent les membres de la classe ouvrière briment tout goût à l'initiative, au moment même où la société gémit de cette situation, encaserner les jeunes serait criminel. Le centre a donc été conçu en « Maison de jeunes », en « cité de jeunes » : aménagement des lieux et de l'horaire, style de vie, permettant de répondre aux besoins de cet âge, à une époque donnée :

— Pour leur vie personnelle, des temps libres ont été prévus, des coins personnels, la possibilité de s'isoler pour la détente ou le travail.

— Pour leur vie en commun, le chiffre de huit garçons a été retenu comme le mieux adapté. La chambre de l'équipe est aménagée à cette fin. Chaque équipe a son « chez soi » et doit dénouer, en fonction d'un petit budget à utiliser au mieux, les problèmes de l'aménagement, de l'ornementation, etc...

— Enfin pour la vie « publique » les garçons sont appelés à participer à la gestion du centre pour tout ce qui concerne l'organisation de leur vie. Des responsabilités de tous ordres leur sont confiées à cette occasion.

Pour mieux comprendre le climat créé, il est nécessaire de ne pas séparer complètement l'internat des deux autres problèmes importants que sont la culture générale et le choix du métier.



La culture générale

« Il faut se reconnaître ignorant pour vouloir s'instruire. Savoir n'est rien, c'est désirer savoir qui est tout. C'est dans ce désir d'apprendre et d'étendre autour de soi la compréhension que consiste la véritable culture. »

JEAN LACROIX.

« Là où il n'y a pas un effort personnel et même original, il n'y a pas même un commencement de science. »

BERGSON.

A ces garçons heureux d'en finir avec l'Ecole Primaire, il fallait proposer autre chose que de « l'Ecole ».

Au lieu d'ajouter de nouvelles connaissances scolaires à celles déjà acquises, nous avons cru préférable de faire une révision originale du bagage accumulé — ce que nous faisons à partir de la question suivante :

— Qu'est-ce qui, à 14 ans, intéresse plus spécialement un garçon ?

— Qu'est-ce qui, d'autre part, lui serait précieux ?

En conséquence, le programme de travail que nous avons mis sur pied s'efforce d'aider les jeunes à se définir, à se situer par rapport à ce qui les entoure, finalement à mieux s'engager.

Après une étude de leurs conditions d'adolescents, le travail de recherche se fait autour des questions suivantes :

- a) L'Homme — sa situation dans l'espace et le temps.
- b) L'Evolution de la vie humaine — du berceau à la tombe.
- c) L'Homme, Etre intelligent... Histoire des civilisations.

d) Histoire de ce qui nous entoure — habit — habitat — campagne — ville — les sociétés humaines.

La méthode de travail employée à cette occasion peut se résumer ainsi :

- Eveiller le goût de la recherche.
- Acquérir les moyens de poursuivre cette recherche et apprendre à les utiliser.

— En exprimer les résultats.

Les Techniques utilisées sont :

- Le travail individuel ou par petits groupes.
- Le choix libre du sujet dans le programme.
- La recherche de documentation — l'utilisation de livres, de fiches, de matériel de laboratoire (apprendre à lire, à choisir, à manier).

Les enquêtes. Elles se rapportent aux centres d'intérêt (un problème se pose à l'homme. Comment l'a-t-il résolu ? Comment le résoudre ?)

- La rédaction et l'impression du sujet traité.
- La confection de plans, graphiques, maquettes (dessiner et illustrer l'étude).
- L'exposé du sujet.
- Le reclassement dans l'ensemble du programme.
- La constitution d'un musée qui représente la somme de connaissances acquises par tous et où sont affichés les textes, exposées les maquettes, etc...

Le choix du métier

Les activités manuelles pratiquées en atelier ont été réglées à partir des observations sur les exigences de l'usine et de l'économie moderne.

L'objectif a donc été pour nous d'aider à l'orientation des garçons après expérimentation de leurs possibilités, contrôle de leurs goûts, information sur les conditions du travail moderne et sur les débouchés offerts.

La méthode utilisée emprunte à la « théorie des métiers de base », à la « progression des exercices en atelier d'apprentissage » de Carrard, enfin aux « observations pour l'orientation professionnelle pendant le Préapprentissage » de Grawitz.

1) *Les Elèves sont initiés aux gestes élémentaires des métiers de base* (fer, bois, bâtiment). Ils font en plus de l'électricité, du jardinage et du dessin industriel. Ce qui permet :

— Un contact avec les matières premières fondamentales.

— Un apprentissage du maniement des outils principaux et par là : débrouillage manuel — prise de conscience de leurs goûts et de leurs possibilités — faculté de choisir mieux, en connaissance de cause — possibilité ultérieure de réadaptation rapide à un autre métier.

Aussi le professeur technique doit-il développer plusieurs sortes d'habiletés définies en qualité et en vitesse, et d'autre part, permettre la pleine compréhension des gestes et de la matière travaillée.

2) *Les Elèves reçoivent une information professionnelle étendue* grâce à des visites de lieux de travail, des causeries de techniciens, des lectures professionnelles, des films sur les métiers. Cette information professionnelle a pour but de donner à l'adolescent la possibilité de choisir sa voie en connaissance de cause.

A la base de la découverte, il y a un choc psychologique dû à l'information. Nous faisons donc faire aux adolescents l'exploration du monde économique et la découverte des milieux de travail (ateliers artisanaux, petites, moyennes, grandes entreprises, campagne, ville).

En outre, des statistiques sur les débouchés possibles leur sont fournies, ainsi que sur les conditions d'accès à ces métiers.

3) *Les Elèves sont observés au jour le jour*, de façon à ce que l'on ait de chacun une connaissance approfondie, observation qui porte non seulement sur le comportement au travail, mais aussi sur toute la vie.

Cette observation est complétée par des examens médicaux et psychotechniques.

La vie en internat

Comment s'organise la vie des garçons au milieu de ces diverses activités, et comment leur fait-on faire cet apprentissage de la liberté qui va leur permettre d'entrer avec assurance dans leur vie de travail ?

« Je n'ai aucune compétence spéciale en matière d'enseignement technique, mais je puis attester qu'au point de vue des méthodes d'Education, ce Centre pourrait à juste titre, servir de modèle. »

« Nulle part, je n'ai trouvé une mise au point de système des Villages, des Groupes, du Self-Government, aussi souple et aussi réussi. »

BOURJADE, Directeur de l'Ecole pratique de psychologie
et de pédagogie de l'Université de Lyon.

Le 23 Juillet 1946.

Pour répondre à ce besoin qu'ont les adolescents d'aller à d'autres adolescents et de vivre en « Communauté Juvénile » pour employer l'expression de Debesse, les garçons furent d'abord groupés en équipe de 8 au gré de leurs affinités, et répartis en 2 villages de 48 (6 équipes) de façon à garder une unité de vie à leur échelle. Les deux villages bâtis aux deux extrémités du parc étaient distants de plusieurs centaines de mètres. Ils prirent par la suite, chacun un nom « Les Cèdres » et le Séquoia » arbres caractéristiques de chacun des deux villages et ceux-ci évoluèrent parallèlement au long de l'année.

Très rapidement, quelques changements furent effectués dans les équipes pour éviter des mauvaises influences où des naissances de « caïdat ». Chaque équipe avait sa chambre, qu'un modeste budget mis à leur disposition leur permettait d'aménager au mieux : éclairage, décoration, peinture.

Démocratiquement, furent élus d'abord un Chef d'Equipe, puis au fur et à mesure des nécessités, un trésorier, un responsable de matériel, etc...

Les Chefs d'Equipe réunis avec le Directeur prirent peu à

peu intérêt à la marche générale du Centre, des assemblées eurent lieu. Chacun fut un peu étonné de pouvoir donner franchement son avis. Le Directeur et les Professeurs qui y assistaient essayèrent de n'intervenir que pour conseiller. Des Responsables divers furent nommés à l'échelon du village.

Voici à titre d'exemple, un compte rendu d'Assemblée fait par le secrétaire, désigné à cette occasion.

ASSEMBLÉE (1)

Mercredi 6 Février 1946

Cette troisième assemblée a été longue à venir, mais elle sera fructueuse.

Tous ont dans la tête une foule d'idées qu'il faudra mettre en application. Nous sommes actuellement presque au milieu de l'année, le deuxième trimestre doit être un point fort et solide.

Si cela marche, toute l'année sera réussie.

H. rappelle à notre mémoire ce qui s'est passé depuis la dernière assemblée.

On garde bon souvenir du réveillon, de la Fête des Rois, et l'on espère avoir l'occasion de recommencer une petite fête de ce genre.

H. signale un certain relâchement dans l'ardeur avant les vacances : mais on était content de revenir, de reprendre un certain travail, avec un programme nouveau à la Culture Générale. Il assure qu'il y a *progrès sur toute la ligne*, par rapport à la période d'avant les vacances.

Pour différencier les deux centres, il semble nécessaire de trouver un nom à chacun d'eux : après diverses propositions ardemment discutées, on adopte « Le Sequoia ».

K. fait ensuite le bilan de son outillage qui se trouve au complet : il demande une brouette pour aménager le terrain où se font les rassemblements.

B. se plaint de l'abandon du Foyer : les garçons vont travailler à la Bibliothèque pour la Culture Générale et, de ce fait, ne profitent plus du Foyer.

(1) Tous les textes rédigés par les garçons sont reproduits dans leur facture originale.

Il demande la réparation du toit, une clé, des crédits pour acheter un jeu de cartes.

Il annonce un tournoi de ping-pong et un match de boxe pour la semaine prochaine, à l'occasion desquels le Bar sera ouvert officiellement.

M. et J. donnent l'horaire d'ouverture du Bar et réclament une aide pour l'installation électrique du Foyer.

M. tient sur un cahier les comptes de la vente de bière, limonade, gâteau, jus de fruits...

G. se plaint qu'il n'y ait aucune amélioration à la Bibliothèque : on lit peu (par suite de la concurrence de la bibliothèque de Culture Générale, sans doute) mais au moins aucun livre n'a été perdu depuis le début de l'année.

Pour le facteur, « Tout va très bien ».

Par contre, M. réclame de ses camarades un peu plus d'ordre ; il tient un cahier des objets perdus, cahier qui se remplit rapidement !

Alors que certains trésoriers d'équipe ont su constituer une petite réserve financière, d'autres voient avec tristesse le fond de leur caisse : O. ne compte plus que 12,40 fr., D. ne risque pas de pouvoir payer le matériel électrique qu'il réclame, car il ne lui reste plus qu'une pièce de 1 fr., l'équipe B. ne possède plus qu'une douzaine de francs, elle aussi...

Par contre, J. prépare un voyage d'équipe et fait payer pour cela des cotisations mensuelles à chacun, l'équipe possède actuellement 200 fr.

Chez S. chaque équipier verse également 10 fr. par mois, ce qui permet d'avoir en ce moment 285 fr. environ.

L'équipe L., la plus riche, a en caisse 480 fr. ; elle compte acheter de la peinture, du fil électrique, etc...

Etant donné la pauvreté générale (plus ou moins relative) le C.J.A.C. (1) remettra ce mois-ci 250 fr. à chaque équipe.

Monsieur F. (2) explique alors qu'il est indispensable de nommer un responsable du matériel, et un autre pour la Bibliothèque de la Salle de Culture Générale.

(1) Cercle de Jeunes Apprentis de C. Association 1901 des Jeunes apprentis et des Amis du Centre.

(2) Professeur de Culture Générale.

M. et T. sont respectivement nommés à l'un et l'autre emploi ; ils entrent en fonction d'aujourd'hui même.

Pour la propreté de la Salle de Culture Générale, c'est chaque chef d'équipe qui en endosse la responsabilité : il devra veiller à ce que son équipe ne quitte pas la pièce avant de l'avoir nettoyée.

Il est de même responsable de la tenue à table.

Une séance de théâtre nous est promise depuis longtemps si nous voulons enfin y assister, il faut organiser la Salle cette semaine.

Une commission des Fêtes est constituée : elle comprend 7 garçons dont les noms suivent...

Le Journal, lui aussi, se fait attendre : depuis le 17 octobre, aucun numéro du « Caneton » n'est sorti.

On désire unanimement les voir paraître le plus tôt possible et régulièrement toutes les 3 semaines.

L'Imprimerie, explique Monsieur F., pourra également servir à tout le Centre : pourquoi ne pas imprimer les travaux de Culture Générale au fur et à mesure de leur parution ? Il serait alors possible, à la fin de l'année, de regrouper toutes ces « Œuvres » et même, de les relier.

Ce serait le « LIVRE DE CULTURE GÉNÉRALE 1946 » du Centre, fait par l'apport de chacun.

Une série de suggestions sont alors formulées :

- demande que soient montées des équipes de football ;
- demande d'achat de ballons de basket et football ;
- demande de repas plus copieux (car s'ils sont très bons, la quantité manque parfois) ; (1)
- demande de réparation de la pompe et du robinet des lavabos (T. est chargé de faire les démarches nécessaires) ;
- demande d'ornementation du Centre ;
- question de sonnerie au passage des trains ?
- demande d'installation de lampes aux douches, au Foyer, aux W.C. et à la bibliothèque. (D. est désormais responsable des ampoules du Centre) ;

(1) Nous sommes en 1946, les restrictions sont encore sévères.

D. est responsable des appareils et films de cinéma.

Les deux Villages vivent actuellement de façon très séparés, il faudrait savoir mutuellement ce qui se fait, se dit, se pense de chaque côté de la voie ferrée. C'est pourquoi on demande la création d'une *Commission Inter-Centre*, réunissant 2 ou 3 délégués de chaque Centre.

Sont désignés pour le « SEQUOIA » 3 garçons.

L'Assemblée a duré 1 heure ou 1 heure 1/2. Chacun a pu faire part aux autres de ce qu'il avait à dire.

La prochaine assemblée est fixée au 5 mars.

C'était le moment où le Gouvernement Provisoire de la République Française organisait un Référendum pour l'approbation de la Constitution.

Un certain nombre de garçons furent désignés par leurs camarades pour étudier une Organisation nouvelle donnant à chaque village une autonomie plus grande dans la gestion des biens, dans l'organisation de la vie journalière, etc...

Les garçons désignés, aidés du Directeur et de quelques professeurs travaillèrent d'arrache-pied à l'élaboration d'une Constitution qui fut approuvée et maintenue après un double référendum.

REFERENDUM

Le Conseil Général dont les membres ont été désignés par l'Assemblée Générale, après avoir étudié et élaboré la Constitution, la porte à la connaissance de tous et permet à chacun de donner son avis, dans un REFERENDUM qui aura lieu le *Vendredi 10 Mai, à 20 heures.*

Si la constitution est acceptée, l'élection du Président aura lieu *Samedi à midi.*

Simon, elle sera remise en chantier et fera l'objet du référendum ultérieur.

Chacun est libre de proposer des modifications et des additifs à la Constitution, à condition de déposer son projet avant *vendredi midi.*

En cas d'acceptation de la Constitution, le nouveau régime commencera Lundi matin pour une période d'essai de 15 jours, période au bout de laquelle un nouveau référendum le ratifiera ou le rejettera définitivement — auquel cas il y aurait retour à l'ancien régime.

Bulletin de vote pour le Référendum :

Approuvez-vous la présente <i>CONSTITUTION</i> ?	<input type="checkbox"/> OUI
Barrez d'une croix l'une des deux réponses.	<input type="checkbox"/> NON

Et voici cette Constitution :

CONSTITUTION

La présente Constitution a été élaborée par un Conseil composé des chefs d'équipe et des seconds d'équipe désignés par l'Assemblée Générale, d'un professeur et du Directeur du Centre.

Article 1 : Le Centre des Cèdres sera gouverné par un Conseil Général composé de 14 membres dont le Directeur du Centre, 1 professeur et 12 membres déjà désignés par l'Assemblée Générale.

Article 2 : Un Président sera élu en Assemblée Générale parmi les 12 membres ci-dessus désignés.

Article 3 : La durée mandat du Président est fixée à un mois.

Article 4 : Tout Président ne peut être réélu plus de 2 fois de suite.

Article 5 : Les candidats à la présidence pourront poser leur candidature et faire une campagne électorale. Ils pourront poser 3 affiches au maximum.

Article 6 : Le Président est élu à la majorité des 2/3 de l'Assemblée Générale au 1^{er} et au 2^e tour, à la majorité absolue au 3^e tour.

Article 7 : Les différentes fonctions suivantes ont été instituées pour aider le Président dans le gouvernement du Centre :

- Un vice-président.
- Un conseiller à la Santé et à l'Hygiène.
- Un conseiller aux Loisirs.
- Un conseiller aux Finances.
- Un conseiller d'Urbanisme.
- Un conseiller à l'Information.
- Un conseiller à l'Economie.
- Un conseiller à la Justice.

D'autres fonctions peuvent être créées si le besoin s'en fait sentir, après accord du Conseil. Ces différentes fonctions sont réparties entre les membres du Conseil élus par l'Assemblée.

Article 8 : Le Vice-Président et les différents conseillers sont choisis par le Président.

Article 9 : Chaque mois, après élection du Président ; les différentes fonctions sont à nouveau réparties parmi les membres du Conseil.

Article 10 : Le Conseil se réunit ordinairement une fois par semaine, tous les vendredis soirs, ou extraordinairement sur convocation du Président.

Article 11 : Les décisions du Conseil seront prises à la majorité de ses membres.

Article 12 : Le Directeur du Centre a droit de Veto.

Article 13 : A l'issue de chaque Conseil, un communiqué sera publié et porté à la connaissance de tous.

Article 14 : Il est créé, à côté du Conseil Général, une Cour d'Honneur.

Article 15 : Le Conseiller à la Justice est de droit Président de la Cour d'Honneur.

Article 16 : La Cour d'Honneur se compose d'un Président et de 9 membres : Le Directeur du Centre — 2 professeurs.

— 3 membres élus à l'Assemblée Générale, en dehors du Conseiller déjà nommé.

— Les 3 conseillers en fonction.

Article 17 : Sont du ressort de la Cour d'Honneur toutes décisions concernant :

— La mauvaise conduite ou la mauvaise tenue, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du Centre.

— La malhonnêteté.

— Les accidents provoqués consciemment ou inconsciemment — et en général, tout fait contraire à la règle de Vie du Centre.

Article 18 : Les décisions prises par la Cour d'Honneur devront, pour être appliquées, être confirmées par le Conseil dans les 48 heures qui suivent.

Article 19 : Un membre du Conseil Général peut passer en Cour d'Honneur sur demande d'au moins 7 membres du Conseil.

Article 20 : Si un membre de la Cour d'Honneur est traduit devant la dite Cour, il sera remplacé d'office par le Président du Conseil.

Article 21 : Les membres du Conseil ou de la Cour d'Honneur traduits devant la dite Cour sont automatiquement destitués de leur fonction et ne pourront plus assister aux Assemblées Générales.

ROLE DES DIFFÉRENTS CONSEILLERS

Le Président

Il est responsable de la mise en vigueur de la Constitution et de l'application de la règle de vie.

Il préside le Conseil hebdomadaire, contrôle les activités générales du Centre, fait respecter l'horaire, passe les inspec-

tions en se faisant accompagner ou non, selon la nécessité, d'un ou plusieurs conseillers.

Il délivre les permissions ordinaires, mais se réfère à l'avis du Conseil pour les permissions extraordinaires.

Le Conseiller à la Santé et à l'Hygiène

Il est en liaison avec l'Assistante Sociale. Il est responsable de la propreté générale et de l'ordre, de la propreté individuelle, vérifie le matériel de couchage, le bon fonctionnement et la propreté des installations sanitaires (douches, lavabos, cabinets...) la tenue à table...

Il veille au matériel individuel de toilette (savon, brosse à dents etc...) doit signaler les malades, s'occuper au besoin des transferts à l'infirmerie.

Le Conseiller aux Loisirs

Il propose, et organise grands jeux, voyages, loisirs du Dimanche. Il peut proposer au Conseil certains spectacles en ville ou certaines excursions dans la région.

Il reste en liaison pour toutes les organisations extérieures au Centre des Cèdres et avec le Président du C.J.A.C.

Le Conseiller aux Finances

Il gère la Caisse autonome du Centre, distribue l'argent aux équipes sur présentation de devis par ces dernières, à condition que ces devis aient été vus et approuvés soit par le Conseiller à l'Economie, soit par le Conseiller à l'Urbanisme, pour ce qui est des dépenses d'entretien général (installations d'équipe, peinture extérieure, etc...) ou par le Conseiller aux Loisirs, pour ce qui est des sorties d'équipe ou toutes autres activités rentrant dans ce cadre.

Les différents conseillers peuvent lui demander une délégation de budget, pour leur permettre les dépenses indispensables à l'exercice de leur fonction.

Il s'occupe également de l'achat des verres à boire (1) et prélève, pour ce faire, un impôt de 5 fr. par personne.

(1) En raison d'une casse exagérée.

Il recueille enfin, le montant des amendes.

Le Conseiller aux Finances a sous son contrôle les trésoriers d'équipe.

Le Conseiller à l'Urbanisme

Il est chargé de toute l'organisation extérieure (aspect général des chalets, réfection des toitures, tracé du parc, propreté extérieure générale, création des massifs et des plate-bandes, mise en place des fleurs, sauvegarde des plantes...)

Le Conseiller à l'Information

Il est responsable du « Ramasse-Miettes » (1) et de l'affichage des lois, publie après chaque réunion du Conseil un compte-rendu de cette réunion dont il assure le secrétariat.

Il est également chargé de puiser des informations dans la presse quotidienne, afin de tenir tout le monde au courant des nouvelles du monde extérieur.

Le Conseiller à l'Economie

Il est chargé de l'entretien général. Il a sous son contrôle les responsables du matériel de chaque équipe et le responsable du matériel collectif d'entretien. Il centralise les demandes de réparations et reste en liaison avec l'Econome du Centre. Il veille au bon entretien du matériel, à la réparation des dégâts. Il centralise les demandes de matériel d'entretien, reçoit les demandes de crédits relatives à l'achat de ce matériel qu'il soumet ensuite à l'approbation du Conseiller aux Finances.

Le Conseiller à la Justice

Il est de droit Président de la Cour d'Honneur.

Il instruit les affaires dont il est saisi et transmet au Conseil Général les décisions de la dite Cour.

(1) Journal mural.

La constitution de l'autre village était légèrement différente dans les détails mais était rédigée dans le même esprit.

Tous les problèmes ne furent pas résolus d'un coup pour autant. Le compte rendu d'une séance du Conseil Général et un autre d'une Assemblée Générale que l'on va lire maintenant nous en apporterons la preuve. Mais derrière la maladresse des formules ou la naïveté de certaines remarques se cachent un souci du bien commun, un sens des responsabilités, un goût de l'initiative qui sont déjà de bon augure.

COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL GÉNÉRAL

(31 mai 1946)

La réunion du Conseil Général se faisant sous la direction de C. s'est ouverte à 20 h. 30.

Présidence du Conseil. — Le mandat du Président venant à expiration, la nouvelle élection aura lieu vendredi prochain. Ceux qui désirent poser leur candidature devront le faire au moins 2 jours à l'avance. A ce sujet : réunion générale mercredi soir.

Décisions du Conseil :

a) Pendant les heures de récréation, c'est-à-dire entre les ateliers (10 h. 15 à 10 h. 25 et 16 h. à 16 h. 20) tout le monde devra se tenir sur le terre-plein du château, le terrain de sports ou devant son atelier.

b) Vu l'accident qui s'est produit dernièrement dans le bois, il sera interdit de descendre dans la pente sans la permission du Président qui la transmettra au Directeur du Centre. (1)

(1) 2 garçons avaient provoqué un éboulement en agrandissant un terrier de renards, dans une partie non entretenue de la propriété.

c) Pour éviter des nouveaux accidents, chacun devra refermer derrière soi le portail de la voie de chemin de fer, à cet effet, l'horaire des trains sera affiché de l'un et de l'autre côté du passage à niveau. (1)

Justice. — On ne devra conserver sur soi que 30 francs de l'argent dont on est possesseur et remettre l'excédent au Conseiller B. qui le rendra à mesure des départs hebdomadaires.

Economie. — Tout le matériel détérioré (vitres, électricité) devra être réparé ou remplacé dans un délai limité à la semaine suivant la Pentecôte.

Hygiène et santé. — a) Une équipe prendra les douches chaque matin.

b) Les fournitures de toilette qui ont été allouées à ceux qui en étaient dépourvus devront être payées au retour des vacances de Pentecôte (dernier délai).

Finances. — Aucune équipe ne recevra d'argent sans la présentation d'un devis préalablement vu et approuvé par le Conseiller à l'Economie ou à l'Urbanisme.

Mettant fin aux délibérations, le Président du Conseil lève la séance à 23 heures.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Mercredi 5 juin — 9 h. 1/4

C. donne sa démission et remet ses pouvoirs à P., Vice-Président.

Au moment où il cède ses fonctions, le Directeur le remercie au nom de tous pour le travail qu'il a fourni et le courage dont il a fait preuve.

La question du chant est ensuite à l'ordre du jour. M. L. dit que si tout le monde le veut, on pourra chanter dans deux jours à la radio.

(1) Une voie ferrée traversait le parc entre l'un des villages et les ateliers.

La réunion de Parents est fixée au 30 juin.

Les grandes vacances seront occupées en partie, du 20 juillet au 5 août environ, par un voyage à Perpignan. On décide de demander 20 fr. par jour et par garçon.

Les nouvelles élections auront lieu vendredi soir : on peut dès maintenant poser sa candidature.

De nombreuses décisions moins importantes sont prises : — on remet à chacun 50 fr. d'argent de poche au lieu de 30. — les W. C. devront être tenus propres par l'équipe de service. — Chacun doit se tenir mieux à table.

La séance est levée à 10 h. 1/4.

DEMISSION DE C. Ex-Président

Depuis que j'étais Président, il s'est écoulé beaucoup d'événements, dont plusieurs regrettables.

Tous les conseillers feront, selon leur change, un rapport sur le mois écoulé.

Pour moi, n'ayant pas, en deux fois, assumé entièrement ma tâche,

— premièrement, pour l'accident des galeries souterraines,

— deuxièmement pour l'extincteur,

Je donne ma démission de ma responsabilité de Président.

Sur ce, je donne la parole à P.

REPONSE DE P.

Chers Camarades,

Pour une durée de deux jours, je prends la Présidence de notre Centre.

Je pense que nous redoublerons d'efforts, car il ne faut pas que l'ancien régime revienne.

Car nous sommes dignes à 15 ans, je pense, de nous gouverner presque tout seuls.

RAPPORT DE D.

Conseiller à l'Information

Le journal a été affiché chaque jour.

Il m'était remis par Monsieur D. et Monsieur R. Mais parfois, il disparaissait ou bien j'étais obligé de le rendre déchiré. Il a donc été supprimé.

A part cela, tout le travail marche bien !

Ceux qui ont des idées, pourront le faire savoir.

RAPPORT DE B.

Conseiller aux Finances

Il y a en ce moment dans la Caisse du Centre 1.082 fr.; 918 fr. ont été dépensés pour l'achat de nombreuses choses qui nous ont permis de remettre en état le matériel et d'acheter de nombreux objets de toilette, 4 douzaines de verres pour la salle à manger.

Sauf l'équipe T. toutes les équipes ont payé ce qu'elles devaient pour les verres.

A part l'équipe N. aucun trésorier ne m'a présenté de devis.

RAPPORT DE G.

Conseiller aux Loisirs

Voilà près d'un mois que le Centre de Cèdres a changé sa manière de vivre, et depuis ma nomination au Ministère des Loisirs, je n'ai pas fait grand'chose, comme vous avez dû le constater vous-mêmes.

Certes le mauvais temps en est bien un peu la cause, mais la plus grande partie provient de ma nonchalance.

Mais depuis deux jours, le temps s'est remis au beau, et j'ai pris la résolution de tenir mon rôle.

Je vous promets qu'après les vacances de Pentecôte, j'organiserai des activités intéressantes.

RAPPORT DE N.

Conseiller à l'Economie

Ces dernières semaines n'ont pas été très riches en changements du côté de l'Economie.

Quelques réparations ont été faites : porte de l'antichambre du chalet du milieu — porte de l'ancien lavabo situé derrière l'équipe V.

J'ai approuvé la condamnation des fenêtres par mesure d'hygiène.

Bonne marche des cabanons à outils, dont M. a repris la direction.

Achat de 4 douzaines de verres.

Malgré ces quelques changements, il reste encore des réparations à faire : remplacer les vitres cassées — les interrupteurs dans les antichambres — mettre la lumière dans les W.C. — réparer quelques placards — changer en fusible le fil d'aluminium au coupe-circuit.

Monsieur F. doit inspecter les installations électriques.

Je demanderai à mes camarades de s'adresser à M. pour l'ouverture des cabanons, et dès la fin du travail de bien vouloir rapporter et rentrer les outils.

RAPPORT DE B.

Conseiller de l'Urbanisme

Depuis un mois, le Centre des Cèdres a beaucoup changé. Bien des allées ont été retracées, 3 ou 4 ont été raclées. Du gravier a été étendu devant les cuisines et le Château.

Derrière les chalets, toutes les terrasses ont été faites, sauf celle de l'équipe T.

Un lavabo a été installé derrière les W.C. par l'équipe L. de façon fort ingénieuse, puisqu'ils ont fait une canalisation souterraine qui aboutit dans le pré.

Presque toutes les équipes ont rattrapé leurs 4 heures de travail.

Il reste encore à faire l'allée qui part du terrain de réunion et aboutit au chalet de culture physique.

RAPPORT DE C.

Conseiller à la Santé

Le programme de Santé et d'Hygiène est à peu près accompli. Dernièrement, j'ai fait condamner des fenêtres qui faisaient office d'urinoirs !!!

Une équipe par jour doit prendre les douches le *matin* sauf l'équipe de B. qui les prendra le lundi à midi.

Je demande instamment la réouverture du puits pour qu'on n'ait pas à midi l'eau viciée par le pétrole. (1)

J'attends toujours les glaces qui ont été commandées à B.

Certains se sont plaint, paraît-il, que je les ennuie avec mes inspections le soir : Je puis leur dire que c'est bien à tort, car ils ne m'ont pas vu depuis longtemps.

D'autres se plaignent, paraît-il, que je ne passe pas assez souvent ; j'avertis ces derniers qu'ils ne perdent rien pour attendre et que j'irai les voir le soir dès que je serai rétabli.

J'insiste à nouveau pour qu'on fasse réparer la pompe.

Grâce à quelques Educateurs de valeur, qui devinrent vraiment les Conseillers des Garçons, l'année se termine remarquablement bien.

C'est ce que traduit dans son discours de fin d'année un Président de 15 ans qui n'avait peut-être pas encore acquis une parfaite maîtrise de la Langue Française, mais qui était prêt, et l'avenir le prouve, à affronter sa vie de travail avec succès :

« Nous voici arrivés à la fin de l'année scolaire, une question

(1) Le réservoir d'eau potable avait été contaminé à la suite d'une fuite d'essence du pipe-line Marseille-Strasbourg, qui traversait la propriété.

se pose aujourd'hui pour nous. A-t-elle été bonne ou mauvaise ? Nous nous sommes rencontrés au début de l'année étant plus ou moins civilisés ! Il y avait beaucoup à faire pour devenir des hommes dignes de ce nom, et ce jour là est en grande partie accompli. »

Suit une longue description de ce que fut l'histoire du Centre au cours de l'année. Et il termine :

« Le temps s'écoule rapidement pour aller à son terme où nous arrivons. Nous venons de passer une année dans un cadre que nous ne retrouverons peut-être pas. Nous avons appris à travailler et à vivre en société, à nous comporter ensemble comme il convient. Or, nous voici sur le point de nous quitter, nous allons entrer dans le monde ! Et il faut à cette occasion que nous nous promettons de ne jamais oublier tout ce que nous avons reçu là et d'en faire usage plus tard dans la Société, pour notre bien, celui des autres et pour le bien du pays tout entier. »

Une liaison étroite avec les familles comme avec les Directeurs d'Ecoles Professionnelles et les artisans susceptibles de recevoir les garçons à l'issue de ce pré-apprentissage a permis de voir combien cette période avait eu d'importance pour eux sur le plan professionnel comme sur le plan humain.



UN INTERNAT POUR ENFANTS PRIVÉS D'UN MILIEU FAMILIAL NORMAL

Créé à l'origine pour recevoir des Orphelins de guerre, cet Etablissement reçoit maintenant, non seulement des Enfants orphelins, mais aussi des Cas sociaux (enfants naturels, enfants abandonnés, enfants de parents déchus, divorcés, etc...) Et cette deuxième catégorie d'enfants, ces orphelins modernes, tend à devenir plus importante que la première.

Les vrais orphelins, d'ailleurs, se confondent de plus en plus avec la 2^e catégorie, car même dans les cas de décès de l'un ou l'autre parent, combien de fois ce décès n'a mis qu'un terme à une situation familiale difficile : Alcoolisme, écartèlement entre deux parents séparés, suicide ou drames plus affreux encore. Tout cela est trop souvent le lot de ces orphelins.

C'est dire les problèmes affectifs graves qui se posent. C'est dire aussi qu'aujourd'hui, par la force des choses et les faits le prouvent amplement, les orphelins sont aussi à ranger parmi cette catégorie d'enfants qu'on appelle les « Inadaptés ».

Elever ces enfants, les préparer à la vie, c'est essayer de retrouver pour eux, ce qu'ils auraient dû connaître dans un foyer normal.

Or, la plupart d'entre eux sont appelés à passer sur place

toute leur enfance et toute leur adolescence. Aussi cette préparation à la vie devra-t-elle être complète et comporter non seulement, la période de scolarité primaire normale, mais aussi, l'Orientation professionnelle et l'apprentissage, ou la poursuite d'Etudes Secondaires ou Supérieures et enfin, l'insertion progressive dans la vie professionnelle, sociale, civique, familiale, etc...

Une Institution de ce genre destinée à remplacer un milieu familial déficient, n'est valable que si elle remplace ce milieu à tous les stades de l'Education.

Remplacer la famille : formule qui sonne faux, car la famille est irremplaçable. Aux meilleurs Educateurs, il manquera toujours avec l'enfant un lien de chair. Ce lien de chair qui a été brisé, déchiré à jamais.

« Aucun amour n'est sans doute plus irremplaçable, aucune expérience humaine plus intraduisible avec des mots, plus radicalement incommunicable que ce qui se passe entre une mère et son enfant. On peut dire que tout être humain qui n'a pas connu, dans sa plénitude et jusque dans l'âge adulte, cette affection première avec ses mues, ses approfondissements, ses affranchissements successifs, a été mal introduit à la vie et à l'amour et qu'il en garde à jamais une certaine inaptitude à l'une et à l'autre. »
(Jean Plaquevent, *Misère sans nom*. Editions du Seuil).

Et c'est pourquoi le meilleur internat du monde ne sera jamais qu'une solution médiocre autant que nécessaire. Et c'est pourquoi tout éducateur digne de ce nom sentira souvent son impuissance à faire « Vivre » et à faire « Aimer ».

Sachant bien cela, sachant toute l'imperfection de ce que l'on perfectionne sans cesse, il a fallu essayer de combler ce « manque » au mieux, il a fallu essayer de retrouver ce qui aurait été le plus important dans la Vie de l'enfant chez lui, en étant conscient de cette incapacité à lui redonner le principal et conscient par là même de la nécessité, en compensation, de lui donner beaucoup à côté.

Ce qui est important pour un enfant :

— C'est d'aller en classe et d'aller en classe hors de la maison.

— C'est, à défaut de ses parents, la présence de possibles substituts maternels, paternels, fraternels.

— C'est un cadre de vie et des conditions matérielles normales.

— C'est une ambiance affective suffisamment chaude et la possibilité d'avoir une vie personnelle (c'est-à-dire une vie de la personne).

— C'est des contacts avec le monde extérieur et la possibilité de se préparer peu à peu à cette « chute du nid » normale et nécessaire pour entrer dans la vie.

— C'est l'apprentissage quotidien de la liberté avec ce guide sûr qu'aurait dû être les parents et que devrait être tout éducateur. (C'est-à-dire faire que les enfants aient une aptitude à grandir).

C'est en fonction de ces impératifs que l'on a essayé d'organiser la Vie des enfants.



L'école

La Vie scolaire se passe dans des bâtiments isolés dans le parc. Une école de plein air créée par l'Education Nationale comprend 3 classes.

Les enfants vont à l'école et en reviennent à heures fixes comme tous les enfants.

Cette coupure entre la vie scolaire et les autres activités, cette alternance est pour l'enfant source d'équilibre. Elle a le double mérite de le libérer complètement de la contrainte scolaire en dehors de l'école, et parce qu'il n'y est qu'aux heures normales de classe, l'école reste pour l'enfant, l'endroit où il sait qu'il doit donner son effort.

L'enfant doit sentir la distinction des missions du Maître et des Educateurs. Les instituteurs n'ont aucune autre activité dans la maison.

Cependant, les méthodes employées ne doivent pas tenir

compte que du résultat à atteindre. Les difficultés de caractère, les retards intellectuels, les retards scolaires obligent à voir chaque enfant comme un cas particulier. Les résonnances des traumatismes affectifs se traduisent par des difficultés de toutes sortes : dyslexie, dysorthographe, attention ou mémoire déficiente, instabilité, manque d'ordre et de propreté, etc... Tout cela demande, certes, des méthodes adaptées, mais aussi une discipline scolaire plus nuancée, plus souple que pour des enfants normaux.

Parce qu'à un moment donné de leur vie, un choc a tout arrêté, tout arraché, il va falloir soigner, entourer, aider l'enfant chaque fois que la vie reprenant le dessus, on va sentir naître en lui, un besoin de s'exprimer, il va falloir savoir cultiver cette fleur fragile, l'aider à pousser et ne pas interrompre de nouveau la Vie qui réapparaît.

C'est pourquoi les méthodes de l'Ecole Nouvelle, dans la mesure où elles sont comprises, c'est-à-dire dans la mesure où on ne confond pas Ecole nouvelle avec laisser-faire, facilités, indiscipline, anarchie comme c'est encore trop souvent le cas, mais au contraire, dans la mesure où on sait par elles faire retrouver à l'enfant le sens de l'effort vrai, de la responsabilité du travail bien fait, les méthodes de l'école nouvelle dans ce qu'elles respectent l'enfant sont mieux adaptées à ceux qui nous intéressent.

La classe, centre de vie collective devrait être le lieu privilégié de la coopération et de l'apprentissage social.

Une fois la classe finie, l'enfant dépouille l'écolier et il rentre chez lui dans cette maison qui, par la force des choses, est devenue sa maison. Il y est accueilli par un Educateur pour les plus grands, par une Educatrice pour les plus petits.

Les Educateurs

Jeune fille pour les plus petits jusqu'à 10-11 ans. Homme pour les plus grands, chaque éducateur est responsable d'un groupe d'enfants qui varie de 8 (pour les petits) à 15 pour les enfants de 12 à 14 ans.

15 enfants pour un éducateur, c'est trop. Mais les circonstances de lieu et d'argent y obligent.

Chaque groupe à sa ou ses chambres. Les petits, une grande pièce avec la place suffisante pour jouer. Les autres par chambres de 5 ou 6 occupent un ensemble de 4 pièces dont la chambre de l'éducateur, le tout formant une sorte d'appartement.

Chaque Educateur organise comme il l'entend la vie de son groupe dans la limite du respect des quelques points fixes de l'horaire, qui, sont les heures de classe et les heures de repas, dans la limite aussi où il n'est pas question de laisser se créer un esprit de groupe générateur de rivalités et de compétitions.

L'Educateur reste l'adulte le plus proche de l'enfant. Il doit autant que possible répondre aux besoins de l'enfant, être père, mère, frère ou ami en sachant qu'il ne doit pas seulement jouer un rôle et en connaissant aussi ses limites. Son attitude évoluera avec l'âge des enfants. Si l'Educatrice des petits est, avant tout, maternelle, les garçons de plus de 10 - 12 ans ont eux besoin d'un Educateur compréhensif mais exigeant, affectueux mais dur quelquefois ; et les adolescents, d'un ami qui les comprenne et qui les aide avec tact et délicatesse. C'est l'Educateur qui créera le climat et l'ambiance dans lesquels chaque enfant pourra trouver ce dont il a besoin pour grandir.

Mais l'Educateur doit aussi rester vrai. Car, s'il est important qu'il soit tout tourné vers l'enfant, il faut aussi qu'il reste humain, avec ses qualités et ses défauts. L'éducateur n'est pas un être édulcoré avec lequel tout est facile. Il doit rester lui-même, avec ses réactions d'homme, compréhensif, enjoué, énérvé, souriant, fatigué, accueillant, capable de se mettre en colère comme de se maîtriser. Equilibre difficile. Tâche un peu effrayante quand on mesure l'ampleur de ses répercussions sur des vies d'enfants.

Les qualités nécessaires qui n'ont pas de commune mesure avec la situation matérielle faite aux éducateurs, font qu'un certain manque de stabilité accroît encore le problème pour les enfants. Ces attachements et ces déchirements successifs n'améliorent pas les choses.

Le Directeur et sa femme, un ou deux couples d'éducateurs,

sont les points fixes auxquels ils se raccrochent. Il faut multiplier, pour eux, des occasions d'être présents : Repas pris en commun à une table ou à une autre, promenade en auto, appartement où l'on sait qu'on peut frapper n'importe quand, même pour obtenir un bout de ficelle. « Bureau », que l'on ne devrait pas peut-être appeler bureau, situé au cœur de la maison, où l'on peut toujours venir dire bonjour ou bonsoir, chercher un renseignement, demander un timbre, bavarder un instant, le matin ou le soir, en tenue de « dimanche » ou en « pyjama », pour faire admirer un déguisement ou le dessin qu'on vient de faire, où l'on peut venir aussi dire sa peine, sa rancœur, ses espoirs, ses déceptions.

C'est le lieu où chaque semaine, chaque enfant viendra faire signer son carnet de classe. Cette entrevue hebdomadaire va permettre de faire la synthèse entre le travail de classe et le reste de la vie, de faire le point, d'enregistrer les progrès, de constater les échecs, de demander un effort, de rectifier un jugement, de féliciter et de gronder, de consoler et d'encourager.

Ce qui est demandé à l'Éducateur nécessite qu'il soit mûr affectivement, qu'il ait un niveau de culture générale suffisant et qu'il ait une formation technique.

Car pour les enfants, être Educateur n'est pas plus un métier que d'être père ou mère. Savoir que l'éducateur pourrait faire autre chose, qu'il pourrait avoir dans la société une place de choix, ouvrier, technicien, professeur, commerçant, etc., cela rassure, cela donne confiance. Comment pourrait-on être préparé à une vie sociale par des hommes ou des femmes qui n'auraient pas la possibilité d'avoir une place dans la société. (Ceci est surtout valable pour les hommes, si l'on pense que dans la société la place normale de la femme est au foyer.)



LE CADRE ET LES CONDITIONS DE VIE

La maison a été installée dans la mesure où l'utilisation de bâtiments anciens le permettaient, pour que les enfants se sentent à leur aise dans un cadre sympathique à leur échelle.

Les deux salles à manger sont meublées de chaises rustiques et de tables à la taille des enfants. A ces tables de 6 à 8 enfants, une grande personne a toujours sa place, ce qui permet à tous les adultes de la maison (éducateurs, directeur, etc.) de manger avec les uns ou les autres, sans que rien ne soit fixé à l'avance, au gré des choix, des désirs et des invitations.

La décoration des murs est faite de dessins, plâtres, céramiques, fabriqués par les enfants.

Sauf chez les plus grands (à partir de 13 ans), qui ont à leur disposition des reproductions de tableaux de maître qu'ils peuvent utiliser pour agrémenter leur chambre, toute la maison est décorée de choses faites par les enfants, non pas faites dans le but de décorer la maison, mais faites d'abord en activités libres, traduisant ainsi leur besoin d'expression.

Chaque enfant reste le propriétaire de son œuvre. Il peut la garder pour sa chambre ou la donner. On peut aussi lui demander s'il accepte qu'elle serve à l'embellissement de la maison. Il faut même quelquefois récupérer une peinture jetée parceque semblant imparfaite et dont la richesse n'est pas toujours évidente pour l'enfant. Une fois encadrée, l'œuvre prend alors une autre valeur. De besoin d'expression, elle devient apport social.

Les chambres avec leurs lits de bois rustique ne sont pas seulement des lieux à dormir, mais elles sont aussi des lieux de vie. L'idéal pour l'enfant serait, sans doute, la chambre individuelle, ou la chambre de 2 ou 3, même pour les petits. (Certaines maisons du Danemark l'ont réalisé). Tous ces enfants hypersensibles, hypernervieux, auraient besoin d'isolement, de retraite, de temps mort, la vie en collectivité le permet peu.

Les chambres se ressemblent par le mobilier, mais se distinguent les unes des autres par la couleur des murs, les couvre-lits, les rideaux, la décoration, l'éclairage.

Il faudrait que chaque enfant se sente mieux dans sa chambre que dans celle d'à côté. Chacun y a sa table de nuit dans laquelle les trésors personnels peuvent s'entasser impunément ; comme dans les casiers du vestiaire chacun peut mettre en sécurité ce qui lui semble le plus précieux. (Un nettoyage systématique est cependant quelquefois nécessaire, n'a-t-on pas trouvé dans ces casiers, outre les inévitables bouts de bois, bouts de ficelle, bouts de toutes sortes, des morceaux de viande et des rats morts précieusement conservés pour servir de nourriture aux jeunes corbeaux et chouettes tendrement élevés dans un coin du parc au printemps).

Ces chambres restent un lieu de vie, c'est là que se passent les soirées, quand après le repas et après la douche quotidienne, on peut rester en robe de chambre et en pantoufle, à écouter une histoire ou un disque, à s'occuper de sa collection de timbres, à lire un livre, à écrire une lettre ou simplement à se coucher si l'on a sommeil.

La chambre de l'éducateur reste ouverte, c'est là qu'on peut prendre un jeu, une revue, écouter la radio.

Les chambres des petits sont vastes et permettent des jeux mieux adaptés : briques de bois pour constructions, coffres de chiffons pour déguisements, vieilles couvertures pour glisser sur le plancher.

Les plus grands, ceux qui travaillent au dehors, soit qu'ils poursuivent des études au collège voisin, soit qu'ils fassent un apprentissage dans un centre ou chez un artisan, soit qu'ils soient placés directement au travail, ont un étage entier qui leur est réservé. Petites chambres de 2 aménagées à leur goût, salle à manger et salle de séjour où ils se retrouvent le soir, coin pour bricoler, un mobilier simple, une décoration à leur portée, réalisée avec eux, tout cela peut concourir à leur donner peu à peu l'habitude de vivre dans un cadre propre et agréable, préparation peut-être à leur vie de foyer futur.

Deux salles de jeux complètent les locaux, où les plus grands trouvent, d'une part, billard, ping-pong, foot-ball de table, et, de l'autre, lecture, musique, jeux de société, télévision.

C'est là que se passent les Jeudis et Dimanches pluvieux, les soirées quelquefois quand la télévision offre un programme adapté.

Pour les plus petits, une ancienne orangerie, ouvrant directement sur le parc, a été aménagée où ils ont à leur disposition bac à sable, eau, terre à modeler, plantes et animaux, établi et coin de bricolage. C'est là qu'ils se rendent chaque jour en fin d'après-midi après la classe pendant que les plus grands s'occupent dans des ateliers spécialisés au travail de leur choix.

Le Parc enfin reste l'indispensable complément de l'organisation d'une collectivité. Dans un coin de ce parc, se trouvent les classes au milieu d'une pelouse bien entretenue et fleurie. Pelouse interdite bien entendu, il faut bien apprendre que les jardins publics sont réservés au plaisir des yeux. Il faut aussi apprendre à respecter le travail du jardinier et celui de la nature. Chacun peut avoir dans ce coin, son jardin personnel où il comprendra mieux encore, les rythmes lents de cette nature.

Mais l'autre partie du parc ! Non pas l'ensemble où l'on peut sauter, jouer, mais ce coin bien délimité entre une allée et un mur, ce coin où l'on a le droit de faire tout (sauf abîmer les arbres, bien entendu) ce coin où l'on peut construire sa cabane ! Cabane, mot magique, qui hante souvent les rêves des enfants et que la plupart n'ont jamais la possibilité de réaliser.

Pour ces enfants, plus encore, qui n'ont pas de foyer, cette cabane que l'on peut bâtir dans ce coin du parc n'est-elle pas ce refuge hors de la collectivité trop grande, ce coin bien à soi où l'on peut entasser ses trésors personnels, où l'on a le droit de faire l'expérience du feu dans un vieux poêle rafistolé, où l'on n'a plus besoin d'avoir le souci de l'ordre et de la propreté, contre-partie nécessaire, indispensable même aux exigences de la vie commune.

C'est là que se bâtissent et se démolissent au gré des intérêts et des saisons, cabanes de toutes tailles, à usage d'enfants ou d'animaux, volières de toutes capacités, ateliers de farications de traîneaux, luges, échasses, etc...

Avec ses tas de sable et ses pédiluves, ses arbres où l'on a le

droit de grimper, le Parc est pour tous les enfants le véritable lieu de la Ré-Création.

L'ambiance

Mais le cadre, aussi soigné soit-il, ne serait d'aucun intérêt si l'ambiance créée n'était pas le reflet de la vie, une vie vue par l'adulte, à travers les yeux de l'enfant.

Etre chez soi, cela comporte des *droits* et des *devoirs*.

Pouvoir s'isoler, lire, penser, avoir son coin à soi, une place inviolable pour ses trésors.

Pouvoir choisir, en dehors du travail, ses occupations, ses jeux, ses camarades.

Pouvoir ne rien faire, si l'on en a envie.

Avoir pour soi, cette grande personne, l'Educateur qui sait jouer et rire, qui sait consoler, qui sait aussi gronder si cela est nécessaire, qui sait expliquer les choses qu'on ne sait pas, qui sait rassurer, qui vous comprend et qui vous aime.

Mais aussi, prendre sa part des nécessités de la vie collective.

Faire son lit et le ménage de sa chambre, mettre la table, assurer le service des plats, veiller à la propreté d'un morceau de parc, faire pour les plus grands, les petites réparations électriques ou de menuiserie, entreprendre de grands travaux pour l'amélioration du cadre de vie (terrain de sport, salle de jeux, abattage d'arbres). Savoir donner, si c'est nécessaire, un coup de main supplémentaire pour la vaisselle ou pour l'épluchage des légumes...

Cette grande liberté d'allure, cette possibilité individuelle de choix des activités, demandent de la part de l'Educateur d'être toujours présent et cette présence n'est pas une surveillance, mais une participation, elle ne doit pas être pour les enfants un « empêchement de danser en rond » mais une sécurité pour faire ce que l'on a envie et qu'il est possible de faire.

C'est à lui de sentir si l'on peut se coucher plus tard parce

que la veillée est sympathique, ou si l'on doit se coucher plus tôt pour mettre fin à un énervement collectif.

A lui de sentir le moment où il faut proposer une activité à celui qui ne choisit rien, le moment où on peut laisser seul dans sa chambre celui qui n'a pas envie d'aller au parc, le moment où il est temps de parler et de mettre les choses au point, le moment où il vaut mieux se taire et se contenter d'être là.

Toute cette ambiance est tellement fonction de la personnalité de l'Éducateur, qu'elle est difficile à définir. Il n'y a rien d'organisé et c'est ce qu'il y a de plus difficile à organiser !

Il faut que l'enfant se sente chez lui, dans un « chez lui », où les parents parce qu'ils ne sont pas de vrais parents doivent être d'autant plus compréhensifs et sensibles à ses besoins, dans un « chez lui » aussi où la carence affective relative (malgré la bonne volonté, le dévouement et l'amour des Éducateurs) doit être compensée par un certain mode de vie par un ensemble de moyens mis à sa disposition pour lui permettre de s'exprimer et de s'épanouir, par une richesse culturelle plus grande. Les différents travaux manuels ou activités choisies par les enfants sont parmi ces moyens.

Le modelage et la céramique, le tissage et la vannerie, la peinture et la gravure sur lino, le travail du plâtre et la photo, le jeu dramatique et les marionnettes, l'aéro-modélisme, toutes ces activités existent en fonction des qualifications des Éducateurs. Si certaines comme la vannerie, le tissage, le modélisme demandent, dès le début, l'apprentissage de certaines techniques pour permettre à l'enfant un résultat nécessaire pour lui, les autres, au contraire, restent avant tout des moyens d'expressions.

Il ne s'agit absolument pas de faire travailler les enfants en vue d'un résultat monnayable (vente, exposition, spectacle). Si ce résultat d'ordre social est quelquefois recherché (pour une fête de fin d'année par exemple) il n'est qu'un but secondaire.

Donner à l'enfant, frustré sur le plan affectif, limité sur le plan scolaire par des moyens d'expression trop rigides et comportant des règles trop précises : écriture, dessin, expression orale, des moyens de s'exprimer librement en sachant qu'il ne sera ni jugé, ni noté, ni classé, qu'au plus, l'Éducateur émettra

une appréciation toute personnelle et qui n'engagera que lui ! Cela semble indispensable.

Ce qui ne veut pas dire qu'il ne faudra pas, au moment voulu, aider l'enfant qui se décourage. Il y a là, un aspect important du rôle et de la place de l'Éducateur.

Toutes ces activités, si elles ont leur raison d'être, indispensables, permettent aussi, dans une vue plus lointaine de donner à l'enfant le goût, peut-être de lui faire sentir la nécessité de ce violon d'Ingres, qui dans sa vie de travail future, comme dans sa vie d'écolier d'aujourd'hui, viendra mettre une note d'intérêt, de gratuité et de beauté.

La difficulté est de ne pas passer doucement de la notion d'expression libre, à celle tellement plus commode d'activités dirigées. La tentation en est grande pour l'Éducateur car elle est une solution de facilité.

Enfin, la vie même des Educateurs, la présence parmi eux, de foyers qui participent aux activités de la maison, tout en ayant leur vie à part, mais qui peuvent apporter un témoignage, l'association de tous les enfants à leurs fêtes, naissance, baptême, fiançailles, mariages, comme aussi l'association des adultes aux fêtes des enfants : anniversaires, fête des Rois, carnaval, etc... Tout cela ouvre encore leurs yeux sur la vie et concourt à cette ambiance familiale si difficile à définir et à créer.

Les fêtes ont, en effet, une grande importance dans la vie des enfants. Soit qu'on s'y prépare longtemps à l'avance quand il s'agit de fête aussi importante que Noël. On peut demander le cadeau que l'on veut, mais on prend aussi sa part des préparatifs. La Maison entière, du plus petit au plus grand, s'active fébrilement : décoration, impression de menus, cadeaux à faire aux invités.

Soit qu'au contraire, il y ait la surprise d'un anniversaire qu'on fête le soir, dans l'intimité de sa chambre avec les camarades de son groupe.

Si la vie dans ce cadre et dans cette ambiance suffit quelquefois à réadapter les enfants, à leur rendre une certaine sécurité affective sans laquelle ils ne pourraient grandir, certains, cependant, demandent des soins plus attentifs et plus directement psychologiques (psychothérapie par exemple).

Les contacts avec le monde extérieur

La Vie en internat surtout quand elle résulte d'une déficience familiale risque de couper l'enfant du monde et ne permettre qu'une éducation en vase clos. Ce serait là une piètre préparation à la vie.

Ainsi faut-il par tous les moyens, que les enfants aient des contacts avec l'extérieur.

Pour ceux qui ont encore une famille (mère veuve, grand'mère, tuteur conscient de son rôle, etc...) il faut à tout prix maintenir et consolider ce lien par des sorties fréquentes, si cela est possible, en tout cas, par la remise des enfants à leur famille pour les périodes de vacances.

Pour ceux qui sont plus isolés ou dont les familles ne garantissent pas un minimum de moyens matériels ou moraux, il faut trouver le correspondant, la famille, le parrain qui saura accueillir l'enfant régulièrement, s'occuper de lui à certaines vacances, lui garantir hors de la maison un point d'attache. C'est un problème difficile à résoudre.

Il s'agit aussi de lui donner une idée du monde dont il fait partie et dans lequel il aura à vivre et, si pour les plus petits le problème ne se pose pas, borné qu'est normalement l'horizon aux limites immédiates : maison, parc, et aux êtres proches : éducatrices, au contraire, en grandissant l'horizon s'élargit. Peu à peu, l'enfant pourra être mis au courant des grands événements (guerre et paix, cataclysmes et découvertes). Des journaux convenablement commentés, la radio, la télévision, sont autant de fenêtres ouvertes sur le monde, mais à travers lesquelles il faut lui apprendre à regarder. Plus tard, l'enfant de 14 ans pourra aller à la découverte : visites de musées, spectacles, excursions, visites d'usines viendront compléter sa vision du monde. Un pré-apprentissage polyvalent, aidant à l'orientation, lui permettra de prendre contact avec les vrais outils des métiers de base, d'apprendre à les manier, de se heurter aux divers matériaux, de pressentir déjà sa vie de travail. Pour celui qui, hors de la maison, poursuit ses études dans un collège ou un cours

complémentaire viendra s'ajouter le contact quotidien avec d'autres camarades.

Plus tard encore, les plus grands, placés au travail ou en apprentissage, feront peu à peu aussi cet autre apprentissage qui est celui de la liberté, s'organisant eux-mêmes, gérant peu à peu leurs finances personnelles et gardant dans la maison qui reste leur foyer et leur point d'attache, une part de responsabilités et de services à assurer.

Un Educateur dont la présence discrète est gage de confiance, des sorties communes ou individuelles, une grande liberté dans le respect des règles établies, tout cela doit concourir à les préparer peu à peu à « voler de leurs propres ailes ».

L'apprentissage quotidien de la liberté

« On nous a fait ce reproche : Vos enfants font tout ce qu'ils veulent, je préfère retourner la formule et dire non. Mais ils veulent tout ce qu'ils font » (Claparède).

C'est ce que traduisait sous une autre forme, un garçon qui en changeant de classe changeait de méthode de travail, et sa phrase disait bien la différence qui existe entre deux conceptions de l'Education. « Maintenant », disait-il, « Il n'y a plus à s'en faire, on est obligé ». (Savoir quand on connaît le garçon si sa formule était au point quant à son problème particulier, c'est autre chose).

L'Apprentissage de la vie se fait par la Vie.

Cette aptitude à grandir, c'est dans chacune de ses activités, dans chacun de ses actes, à chaque instant de la journée qu'il faut la lui donner.

Plus on laisse de liberté, plus on doit avoir d'exigences et cependant « *C'est là où il y a le maximum de liberté qu'il y a le maximum d'Education* » dit M. Audemars.

Le travail de toute l'Equipe d'Educateurs, est un travail in-

cessant, un travail ingrat par ce qu'on n'en voit pas le résultat immédiat et qui se traduira par delà cet apparent laisser aller, cet apparent désordre, par des exigences plus grandes et plus profondes.

— *Exigences d'Ordre matériel*, ordre, propreté, exactitudes, sur lesquels il faudra revenir sans cesse. Il serait bien sûr, plus facile d'obtenir des réflexes sous la contrainte, de doser les sanctions en fonction des négligences.

— *Exigences sur le plan Moral*.

Aider l'enfant à résoudre au fur et à mesure les problèmes qui se posent à lui, après en avoir pris connaissance avec lui. C'est-à-dire savoir le comprendre et non savoir le prendre.

Aider sa volonté naissante, lui donner le sens de l'effort, d'un effort qui ne soit pas le produit de la contrainte. Le rendre responsable de ses actes.

— *Exigences sur le Plan Social*.

Tenue, camaraderie, respect de la liberté du voisin, bien sûr, mais aussi compréhension des autres.

En dehors des menus incidents de la vie de tous les jours dont on saura tirer les leçons, ce sera : un Jeudi passé à scier du bois ou à ramasser des pommes de terre pour les vieux du pays, — ce sera la décoration de la salle des fêtes pour l'arbre de Noël de la commune, — ce sera une collecte, au prix de quels sacrifices, pour les victimes d'une catastrophe.

Dans tous ces domaines, la liberté de choix est laissée à l'enfant qui sait qu'on ne le regardera pas de travers s'il choisit mal, mais qu'on pourra l'aider à comprendre peut-être pourquoi il a mal choisi.



CONCLUSION

Ce court exposé traduit imparfaitement la réalité. Cette réalité, elle, est mouvante. Au delà des règles, des principes, des théories, elle évolue avec la vie, comme elle, elle a ses moments difficiles, ses crises, ses sommets. Elle est fonction de l'organisation matérielle, du style de vie adopté, mais bien plus encore des Educateurs, de leurs compétences, de leur conception de la vie, de leur compréhension des besoins de l'enfant, de leur équilibre personnel et de leur amour de leur métier.



VIE DU MOUVEMENT

Nous tenons à souligner, et ils nous ont autorisé à faire connaître, le geste généreux accompli par deux amis de l'École Nouvelle Française, qui ont fait don à notre œuvre d'une somme de cent mille francs. Ils nous ont ainsi considérablement aidés à sortir de la situation difficile dans laquelle nous nous trouvions au début de la présente année scolaire. Nous

leur en adressons ici nos remerciements très émus, et le témoignage de notre gratitude.



Le livre de M. Cousinet : *L'Éducation Nouvelle* (Delachaux et Niestlé) vient d'être traduit en grec par les soins de M. Vasdekis, et publié à Athènes, aux Editions Atlantis.

INFORMATIONS

La *Guilde des joueurs de pipeaux* a tenu le 9 décembre dernier son Assemblée générale annuelle, sous la présidence de son président M. Cousinet, assisté de Mlle H. Goldenbaum, professeur de la guilde et secrétaire général, et de Mlle de Faill, directrice des C. E. M. E. A. et trésorière. Les rapports ont témoigné de l'activité de la Guilde et de tout ce dont elle est redevable à la compétence et au dévouement de Mlle Goldenbaum, et de l'intérêt de plus en plus grand qui se manifeste dans les milieux scolaires pour cette forme si précieuse d'éducation musicale.



Le C.E.M.E.A. organise prochainement les stages suivants :

Photographie, du 19 février au 1^{er} mars, à Boulouris (Var).

Formation musicale de base, du 19 février au 2 mars, à Châtel-Guyon (Puy-de-Dôme).

Marionnettes, du 4 au 13 mars, à Phalempin (Nord).

Chant et danse, du 10 au 20 mars, à Boulouris.

Travaux manuels d'initiation artistique, du 19 au 30 mars, à Montry (Seine-et-Oise).



Dans un des derniers numéros de *L'Éducation Nationale*, M. P. Montel a commémoré par un bel article le centenaire de la naissance du professeur Colambe, qui, sous le nom de Christophel, a, depuis 1889, enchanté l'imagination des enfants et de bien des adultes. Par la sûreté et la fantaisie du dessin, l'humour et l'aisance des légendes, la famille Fe-

nouillard, Camembert et Cosinus sont restés, comme ils méritaient de l'être, des classiques de l'enfance, qui n'ont été même que très rarement égalés.

L'Aumônerie générale des Prisons et du Service des Prisons du Secours Catholique organise à Paris (Maison de la Chimie, 28, rue St.-Dominique), les 4 et 5 avril prochains un congrès sur ce thème : *La sortie de prison et ses problèmes.*

Le Canton de Genève vient de perdre, en la personne d'Albert Malche, un des meilleurs serviteurs de la pédagogie, et de l'éducation nouvelle. Malche, qui a été longtemps directeur de l'enseignement primaire du Canton, ami et collaborateur de Claparède, a publié quelques ouvrages sur l'éducation, témoignant de la plus grande élévation spirituelle, et d'une connaissance profonde des vrais problèmes pédagogiques.

Le dernier numéro de l'*Ecole des Parents* contient deux importantes conférences des D^{rs} Dublineau et Duché sur *le rôle des parents dans la maturation affective et dans la formation physiologie de l'enfant.*

Signalons, dans la *Revue Nationale*, IV, 1956, un article du D^r A. Schlemmer sur *l'alimen-*

tation normale et la médecine hippocratique.

Nous recevons le premier numéro d'une nouvelle revue italienne : *Rassegna di Biologia generale e clinica*, éditée à Palerme. Chacun des articles est suivi de quatre brefs résumés rédigés en italien, en français, en anglais et en allemand. Ce premier numéro contient des articles sur l'étude d'un cas de vol chez un enfant (en français), sur la perception, etc.

L'Union Française des Colonies de Vacances (U. F. C. V.) organise prochainement un Congrès pour célébrer le cinquantième anniversaire de sa fondation. Ce Congrès se tiendra à Paris, à la Maison de la Chimie, 28 bis, rue St.-Dominique les 29, 30 et 31 mars. Il aura pour thème : *La Colonie de Vacances, réalité d'aujourd'hui.* Parmi les orateurs inscrits, outre M. H. Mansion, président général de l'Union, signalons M. L. Raillon, qui parlera des « grandes lignes d'une psychologie des loisirs », et de M. le D^r Clément Launay, qui présentera les « Impératifs contemporains de l'hygiène infantile ».

L'association *Méridien* organise du 6 février au 3 avril une série de conférences consacrées aux problèmes de *la jeunesse socialement inadaptée*, aux-

quelles participent MM. J. Rostand (*La biologie et les conduites humaines*), Clément Launay (*Les principaux problèmes posés par l'adoption*), Isambert (*Y a-t-il lieu d'éduquer les parents*), Goutet (*La réinsertion sociale des jeunes filles isolées*) et d'autres. Les conférences ont lieu le mercredi à 21 heures à la Sorbonne (Amphithéâtre Richelieu).



Pour des raisons administra-

tives, que la raison ne connaît pas, Mme Niox-Château et Mlle B. Harvaux, viennent d'être contraintes de quitter la *Nouvelle Ecole* de Boulogne, où, depuis 9 ans, elles avaient travaillé comme on sait. Ainsi prend fin une des plus belles expériences qui aient été faites dans le domaine de l'éducation nouvelle. Nous ne pouvons ici que le déplorer.

NOTICES BIBLIOGRAPHIQUES

Mmes FONTENEAU et POIRIÉ, *Mon Larousse en images*, Paris, Larousse, 1956.

Nos lecteurs n'ont certainement pas oublié l'heureuse et originale initiative prise par Amélie Dubouquet (Mme G. Dreyfus-Sée), quand elle publia, il y a quelques années, son Dictionnaire en images. L'idée était neuve, elle a fait son chemin, comme toutes les bonnes idées. L'exemple a été suivi, et aujourd'hui, deux inspectrices des écoles maternelles, Mesdames Fonteneau et Poirié, publient un grand volume, abondant, et richement illustré d'images en couleurs, qui constitue un nouveau et précieux exemple de ce genre d'ouvrages. Il se distingue d'ailleurs de ceux qui l'ont précédé, parce qu'à côté des images représentant des objets concrets (animaux, plantes, choses) qui entraînent naturellement des défi-

nitions de noms, l'ouvrage comprend aussi des adjectifs, des mots de liaison et même des formes verbales. Il est ainsi en quelque sorte un intermédiaire entre le simple dictionnaire d'images et le dictionnaire des adultes, et peut acheminer de l'un à l'autre les enfants qui le consulteront conformément aux besoins et aux possibilités successifs de chaque âge. Comme tel il est appelé à rendre, aux maîtres et aux élèves, de grands services.

R. C.

J. CHATEAU, *Les Grands Pédagogues*, Paris P. U. F. 1956.

Avec l'aide d'une douzaine de collaborateurs dont l'autorité n'est pas contestable, M. Château présente ici 15 leçons sur ceux qu'il appelle les grands pédagogues, de Platon à Alain, qu'il tient pour le plus grand (et en qui personnelle-

ment je me suis toujours refusé à voir un pédagogue), en passant par G. de Humboldt, à qui c'est faire bien de l'honneur. Le choix des auteurs étudiés est évidemment discutable, mais M. Château remarque très justement que n'importe quel choix l'eût été, et qu'il fallait bien en faire un. L'essentiel est que, malgré ses préférences et

sa conception de la pédagogie, il ait fait la place nécessaire à ceux qui, à la suite de Rousseau, nous nommerions volontiers les cinq grands : Kerschensteiner, Decroly, Dewey, Claparède et Montessori. Ce sont nos maîtres à nous autres.

R- C.



ABONNEMENTS 1956-1957

Tous nos abonnements suivent l'année scolaire.
Ecole Nouvelle Française, 7, rue de Navarre, Paris 5^e
C. C. P. Paris 5255-74

TARIF POUR LA FRANCE : Abonnements.....	750 fr. par an
— de soutien	1.000 fr. —
VENTE au N°	150 fr. —
TARIF POUR L'ETRANGER	850 fr. —

BELGIQUE : Mlle Alice CLARET,	130 fr. belges
21, avenue de Foestraets, Uccle-Bruxelles	
pour E.N.F. c.c.p. n° 609-35	
Vente au n°	22 fr. belges

Prière de bien vouloir :

- Indiquer s'il s'agit d'un **réabonnement**.
- **Ecrire en capitales** tous les noms propres (nom de l'abonné, de sa rue, de sa ville).
- **Suivre exactement la suscription** de l'abonnement précédent, le nom surtout, (particulièrement dans le cas des établissements d'enseignement) pour éviter les envois en double.
- En cas de **changement d'adresse** ou de modification quelconque, joindre l'**ancienne bande et 30 fr. en timbres** (indispensable).
- Toujours indiquer au verso la destination de vos virements.
- **Avertissez-nous si vous désirez ne pas renouveler** votre abonnement le silence étant considéré comme un renouvellement tacite. Pour un désabonnement demandé **en cours d'année**, prière de nous régler les **numéros reçus** (120 frs par numéro).
- Merci de votre soin, qui évitera les erreurs et nous fera gagner du temps.



L'ÉCOLE NOUVELLE FRANÇAISE

7, rue de Navarre, Paris 5^e